

11 mars 2025

Édition 2025 du concours annuel de plaidoirie en droit des sociétés et des valeurs mobilières de Davies

Les 7 et 8 mars, des étudiant-es de 15 facultés de droit du Canada se sont affrontés dans le cadre du 34^e concours annuel de plaidoirie en droit des sociétés et des valeurs mobilières de Davies.

La question de droit de cette année abordait une variété de sujets, notamment les changements défavorables importants, le respect d'engagements provisoires et les clauses relatives aux délais de rigueur.

Les deux meilleures équipes se sont affrontées en finale devant un jury de cinq membres composé de l'honorable juge Siobhan Monaghan de la Cour d'appel fédérale; de l'honorable juge Patrick Monahan de la Cour d'appel de l'Ontario; de l'honorable juge Julie A. Thorburn de la Cour d'appel de l'Ontario; de M. James (Jim) D. G. Douglas, arbitre à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario; et de M. Grant Vingoe, chef de la direction de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

Les prix ont été attribués comme suit :

Équipes

1. York University – Osgoode Hall Law School
2. Université d'Ottawa
3. Université McGill

Mémoires

1. University of British Columbia
2. Queen's University
3. University of Calgary

Plaideurs et plaideuses

1. Louis Althaus (Osgoode Hall) et Emily Chu (Université d'Ottawa)
2. Darya Rahbar (Osgoode Hall)
3. Rochelle Turnbull (University of British Columbia)

Félicitations à l'ensemble des étudiant-es et à leurs coachs pour cette nouvelle édition réussie du concours de plaidoirie.